

**Module optionnel « Santé de la Mère et de l'enfant »  
Janvier 2025**

**Stérilisation féminine et masculine**

**Professeur Olivier Dupuis Lebreton  
Chirurgien Gynécologue  
CHU LYON SUD**

Existe-t-il une loi qui encadre  
la stérilisation  
en France ?

Oui,

Loi du 4 juillet 2001 n°2001-588

## Savoir répondre à ces neuf questions concernant une demande de stérilisation :

- Y a-t-il un age limite ?
- Faut il être marié ?
- Faut il avoir déjà eu des enfants ?
- Faut il être majeur ?
- Une personne sous tutelle ou curatelle\* peut elle décider seul?
- Combien de consultations sont obligatoires avant le geste ?
- Existe-t-il un délai de réflexion ? Et si oui de combien de temps?
- Existe-t-il un document de consentement à signer ?
- Le consentement du conjoint est il nécessaire ?

- Y a-t-il un age limite ?                   NON  
Pas de condition d'âge
  
- Faut il être marié ?                       NON  
Pas de statut marital
  
- Faut il avoir déjà eu des enfants ?   NON  
Pas de condition de parité
  
- Faut il être majeur ?                    OUI
  
- Une personne sous tutelle ou curatelle\* peut elle décider seul ?  
NON  
La décision est prise par le  
Juge des tutelles +++

\* Idem si altération des facultés mentales

➤ **Combien de consultations sont obligatoires avant l'acte ?**

Deux consultations

➤ **Existe-t-il un délai à respecter entre les consultations ?**

OUI

Un délai de réflexion de 4 mois  
après la première visite médicale

➤ **Faut-il remettre un document à la patiente et quand le remettre ?**

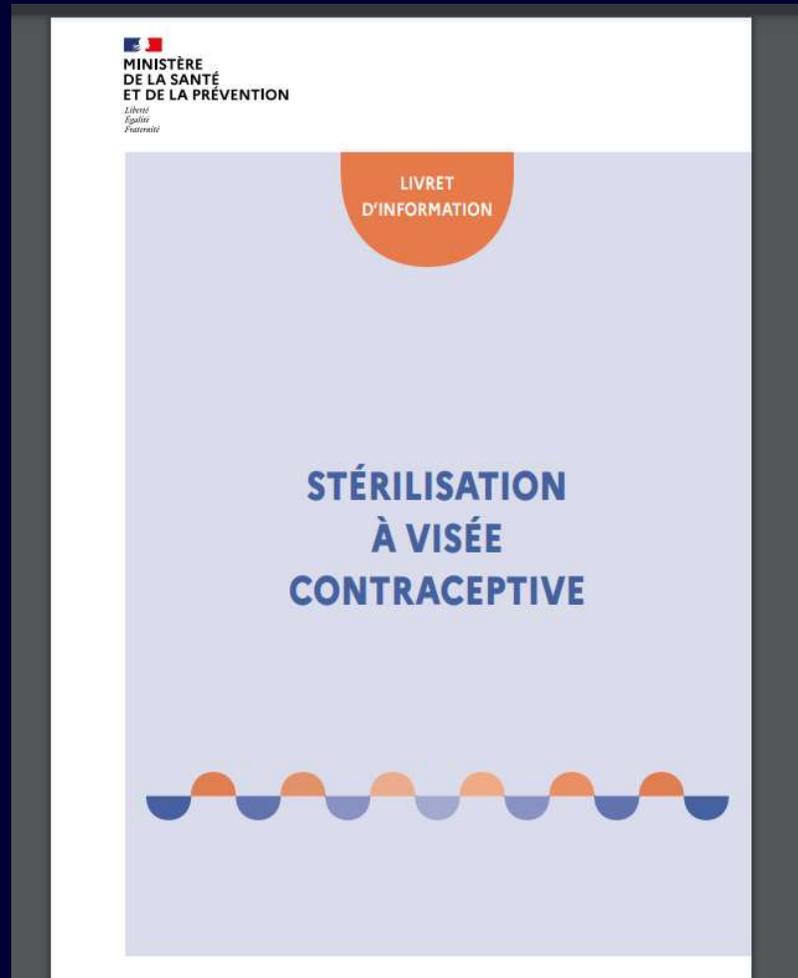
OUI

Lors de la 1<sup>ère</sup> consultation

un document appelé

« dossier d'information écrit » est remis

Téléchargeable sur le web (cf page suivante)



Document de 28 pages à télécharger sur  
<http://www.choisirsacontraception.fr>  
et à remettre à la patiente

➤ Lors de la deuxième consultation faut il une confirmation écrite de la demande ?

Oui

La confirmation écrite de la demande est faite lors de la deuxième consultation

➤ Le consentement du conjoint est il nécessaire ?

NON

➤ Ou ? Uniquement en établissement de santé (clinique ou hôpital) Pas en cabinet

➤ L'efficacité est elle de 100 % ? NON il existe de rares cas de GEU et GIU efficacité de 99%

#### ANNEXE 4

##### ATTESTATION DE CONSULTATION MÉDICALE PRÉALABLE À UNE STÉRILISATION À VISÉE CONTRACEPTIVE - EXEMPLAIRE DESTINÉ AU MÉDECIN

**Première consultation médicale** (modèle d'attestation proposé)  
exemplaire à découper et à conserver par le médecin

1- Je soussigné(e)..... certifie :

- avoir sollicité le Dr ....., afin qu'il réalise sur moi une stérilisation à visée contraceptive pour les raisons dont nous avons discuté ce jour ;
- avoir reçu de sa part une information sur :
  - les différents moyens contraceptifs adaptés à ma situation,
  - la stérilisation : les techniques proposées, les contre-indications éventuelles, les risques d'échecs et d'effets indésirables, les conséquences de l'intervention et notamment son caractère à priori irréversible ;
- avoir reçu un dossier d'information ;
- avoir été informé(e) de la nécessité de respecter un délai de 4 mois entre la présente consultation et la signature du consentement préalable à l'intervention.

Date

Signature

2- Je soussigné(e), Dr..... certifie

avoir été saisi(e) par M. ....d'une demande de stérilisation à visée contraceptive, avoir été informé(e) des motifs de sa demande, lui avoir délivré une information complète sur cette intervention dans les conditions prévues par l'article 26 de la loi n°2001-588 4 juillet 2001, lui avoir remis un dossier d'information écrit.

Date

Signature

## Première consultation Modèle d'attestation

## ANNEXE 5

### CONSENTEMENT À LA RÉALISATION D'UNE STÉRILISATION À VISÉE CONTRACEPTIVE - EXEMPLAIRE DESTINÉ AU MÉDECIN

**Article L. 2123-1 du Code de la santé publique**  
exemplaire à découper et à conserver par le médecin

Je soussigné(e)..... déclare :

- avoir reçu une information complète sur la stérilisation à visée contraceptive ;
- confirmer librement ma demande d'intervention formulée le ...../...../..... auprès du Dr ..... ;
- avoir la possibilité de retirer ce consentement à tout moment avant l'intervention (article L. 1111-4 du Code de la santé publique).

Date

Signature

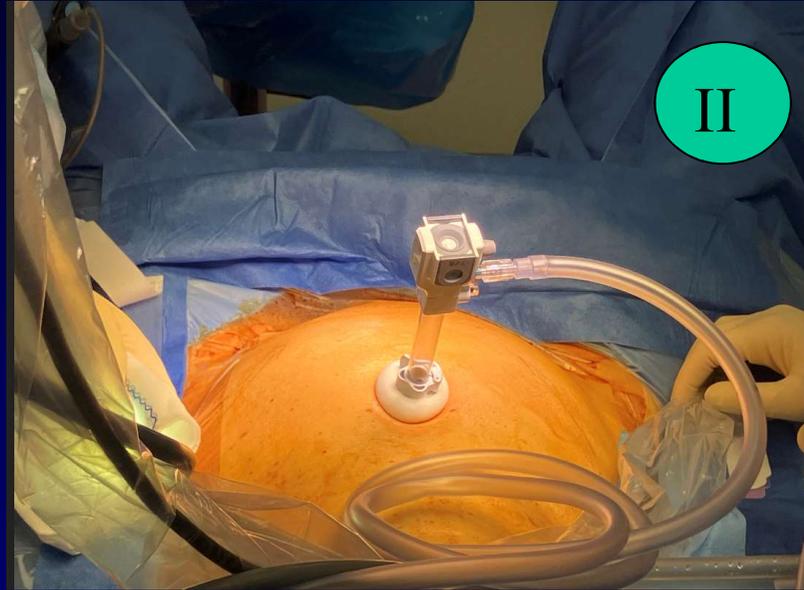
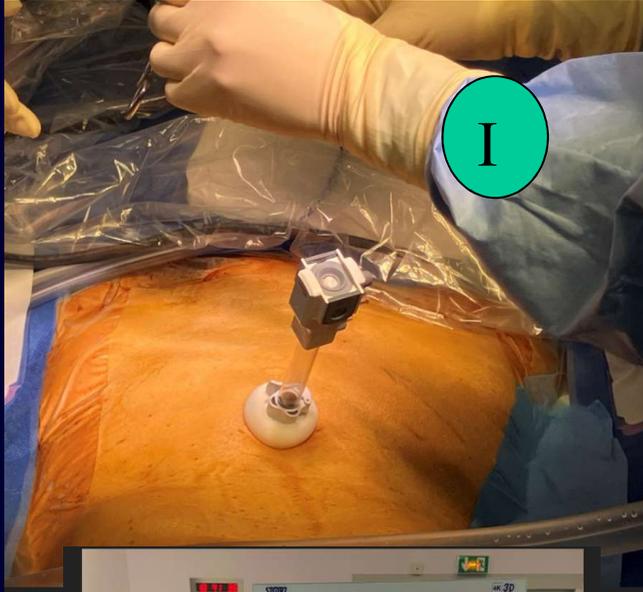
Deuxième consultation  
Au moins 4 mois plus tard ++  
Modèle d'attestation

	<b>Féminine</b>	<b>Masculine</b>
<b>Technique</b>	Clips/ anneau / ligature	Vasectomie
<b>Délai d'efficacité par rapport à l'acte ?</b>	Immédiat	3 mois
<b>Nécessité d'un contrôle post opératoire ?</b>	Non	Oui (Spermogramme)
<b>Type anesthésie ?</b>	Générale	Locale ou Générale
<b>Nécessité d'un consentement écrit ?</b>	Oui	Oui
<b>Nécessité d'un délai de réflexion ?</b>	Oui	Oui

Techniques de  
stérilisation  
en France chez la femme ?

- Occlusion ou section des trompes
- Mécanisme d'action : empêche la remontée des spermatozoïdes donc rend la fécondation impossible.
- Le plus souvent réalisé par Cœlioscopie, en ambulatoire
- Y a-t-il une modification de la libido, ou des règles ?
  - Non
  - Aucun effet sur l'utérus
  - Aucun effet sur les ovaires
- Efficacité ? 99%
- Réversibilité ? Irréversible

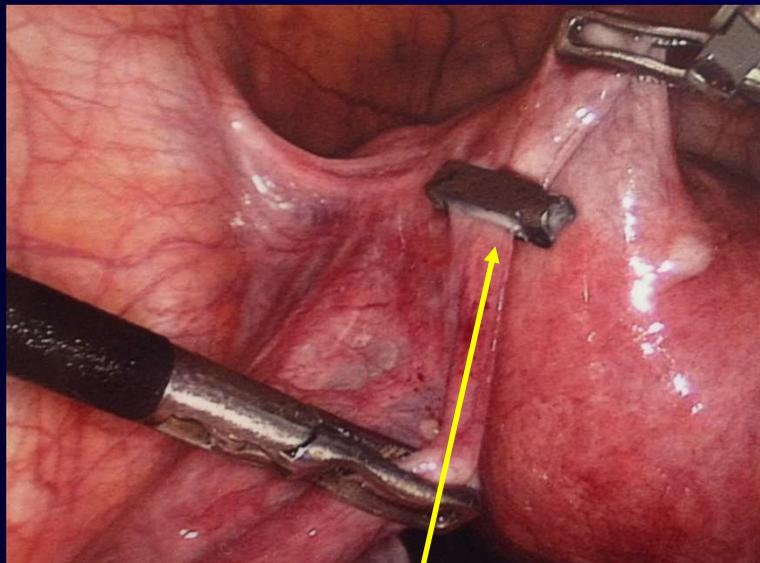
Stérilisation par cœlioscopie :  
Clips de Filshie©  
Clips de Hulka©  
Anneau de Yoon©



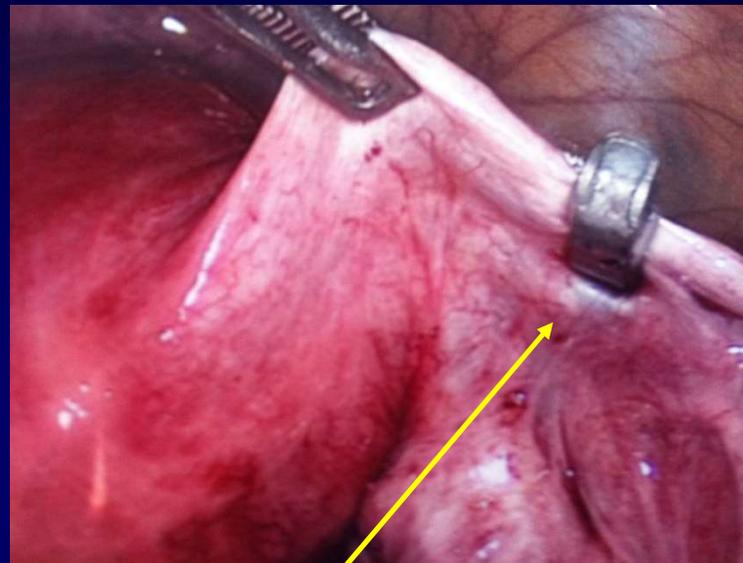
## Coeloscopie Pr Olivier Dupuis

I = Trocart ombilical // II = Insufflation // III = Pneumo péritoine // IV = Vision per opératoire

## Ligature des trompes par cœlioscopie pose de clips de Filshie

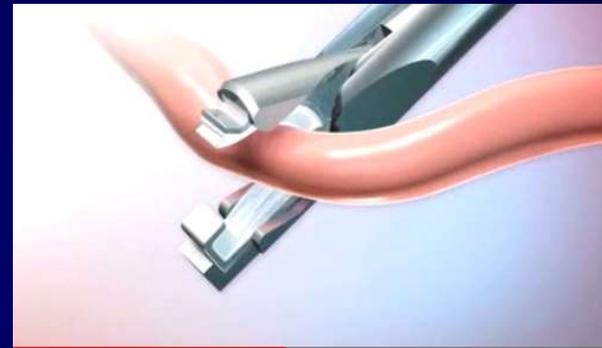


Clip sur la trompe gauche

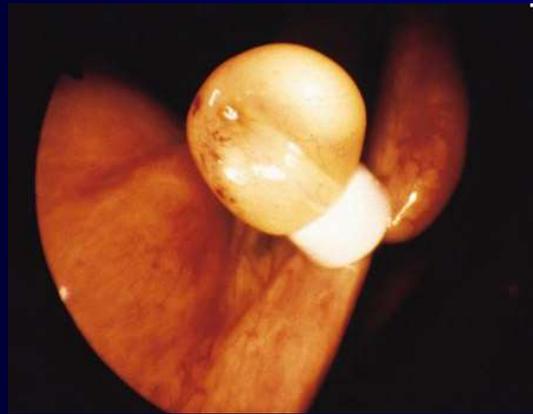
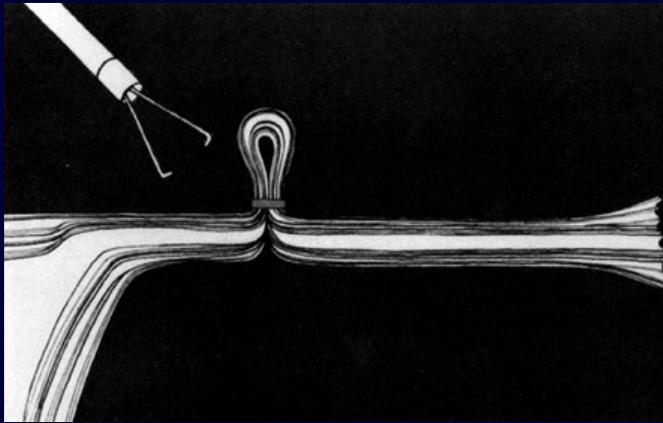


Clip sur la trompe droite

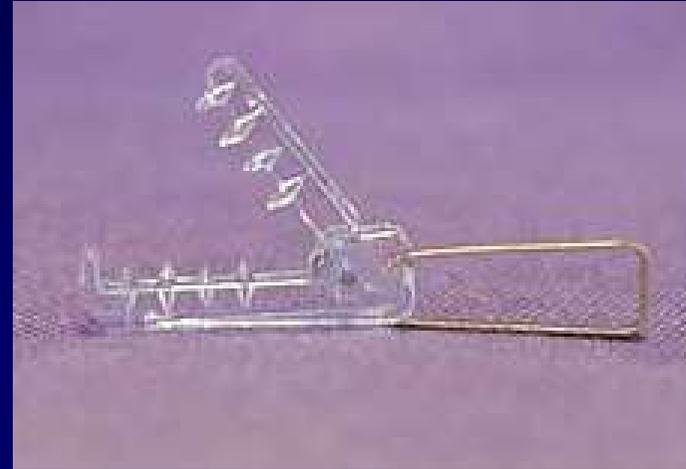
# Ligature de trompe par cœlioscopie pose de clips de Filshie



Indice de Pearl = 0,3



**Anneau de Yoon**



**Clips de Hulka**

Techniques de  
stérilisation  
en France chez l'homme ?

- Section des canaux déférents (canal qui emmène les spz des testicules à la prostate)
  
- Entraîne une azoospermie
  
- Y a-t-il une modification perceptible du sperme ?
  - Non
  - Uniquement au microscope
  - Aucun effet sur apparence physique
  - Aucun effet sur érection
  - Aucun effet sur éjaculation
  - Aucun effet sur désir
  
- Possibilité d'autoconservation du sperme dans les CECOS
- Efficacité ? : 99%
- Réversibilité ? : Irréversible

# Stérilisation masculine par Vasectomie

